



SANTÉ EN DANGER

COMPTE-RENDU

AUDITIONS

MARDI 15 MARS

**LE VRAI
SÉCUR
DE LA SANTÉ**

Le 15.03.2022

Toutes les informations sur
<https://levraisegurdelasante.fr/>



SANTÉ EN DANGER

Elimination des strates
Un besoin = une réponse
Arrêt T2A / revoir la tarification
Équité d'accès aux soins
Uniformisation du système réseau
Accompagnement de fin de vie à domicile
Humain au cœur du soin
Ministère des soins de ville
« Urgence vitale : arrêt logique comptable »
Ville indépendante
Retrouver un « sens » dans nos métiers

Audition du 15 Mars 2022.

Thème : lien ville Hôpital / Soins palliatifs, douleur.

Intervenants

Dr Lise Lorentz, Médecin gériatre.
David Balesse, IDEL. ONSIL.Soin palliatif, douleur.
Thierry Guillaume, Pdt Experf prestataire Domicile

Lise Lorentz

Lien ville Hôpital
Équipe soins palliatifs.
Difficultés pour l'hôpital de toucher la ville.
Éliminer les strates communication difficile.
S'en tenir à un besoin une réponse.
Sortir de la logique de la T2A. Aberrante pour les soins palliatifs.
Prendre en considération le soin relationnel, le temps, l'écoute, l'accompagnement tout ceci est primordial et non reconnu, non valorisé.
Fragilisation des réseaux par cette volonté de tout réunir.
Respect de la prise en compte de chaque bassin de vie, ne pas tout centraliser.
Respecter les territoires avec objectif de résultat.
Revoir la tarification des SSIAD pour que le coût des soins techniques infirmerie ne leur soient plus imputé. Ou alors qu'il leur soit intégralement remboursé.
Équité d'accès au soin pour les soins palliatifs avec tous les intervenants (médecin, IDE, Psychologue.

David Balesse

Non reconnaissance du soin palliatif, alors que beaucoup de chose en découle le soin, le social, l'aide matérielle, intervenants lieu de vie (aide à domicile).
Manque de médecin, IDEL débordées ne pouvant pas assurer jour et nuit.
Uniformiser le système réseau selon les besoins du territoire. Sachant que 80% des patients souhaitent finir leurs jours à domicile.
Pas assez de suivi psy à domicile car manque de Psychologue, d'où la difficulté de gérer un accompagnement de fin de vie vis à vis du patient et de son entourage.

Contacts :

collectifsed@gmail.com

Arnaud Chiche : 06 62 60 25 29 - Audrey Baskovec : 06 65 46 54 85 - Myriam Andre : 06 61 19 43 66 - Thomas Brosset : 06 63 62 26 32

Projet : Équilibre.

Article 51 loi de la finance et de la sécurité sociale en 2018. Nouveaux modes de rémunération des soins de ville.

-plus de T2A

-Plus de nomenclature.

-on se base sur le décret de compétence.

-on remet l'humain au cœur du soin et on autonomise le patient le plus possible en l'encadrant.

Thierry Guillaume

Créer un ministère des soins de ville.

Donner les moyens à la ville d'être indépendante.

Vraie régulation du "mille feuilles".

Arrêter les cloisonnements car plus de communication. (Tutelles différentes).

Simplification des articulations diverses.

Je cite "urgence vitale : Arrêter la logique comptable "

Plus de politique de santé sur une vision annuelle.

Retrouver un sens dans nos métiers pour éviter le départ de soignants ne s'y retrouvant plus dans leur pratique.

L'association C Santé en Danger

Contacts :

collectifsd@gmail.com

Arnaud Chiche : 06 62 60 25 29 - Audrey Baskovec : 06 65 46 54 85 - Myriam Andre : 06 61 19 43 66 - Thomas Brosset : 06 63 62 26 32